



Courrier destiné aux habitants de
la Communauté de Communes
Champagne Picarde, Festieux et
Samoussy

Laon, le 10 septembre 2021

Modification des consignes de tri des emballages et papiers à partir du 13 Septembre 2021

Madame, Monsieur,

Lors de la mise en place du dispositif de collecte sélective et de tri des emballages dans les années 90, seuls les bouteilles et flacons possédaient une filière de recyclage structurée. Les consignes de tri pour les plastiques ont donc été limitées à ces éléments.

Depuis 2012, la communauté de communes de la Champagne Picarde ainsi que les communes de Festieux et Samoussy bénéficient de consignes de tri différentes du reste du territoire collecté par le SIRTOM du Laonnois. En effet, l'extension des consignes de tri des emballages plastique y est déjà appliquée au titre d'une expérimentation.

Valor'Aisne, le Syndicat départemental de traitement des déchets ménagers et assimilés de l'Aisne, le SIRTOM du Laonnois (votre collecteur de déchets) et l'ensemble des collectivités territoriales de l'Aisne en charge des déchets ont pris collectivement la décision d'étendre les consignes de tri sur l'ensemble du territoire de l'Aisne, ceci à partir du 13 septembre 2021.

A noter que les consignes de tri vont légèrement évoluer sur votre commune. Vous pourrez déposer dans votre bac de tri, en plus de l'intégralité des emballages (cartons, boîtes de conserves, bouteilles, pots, barquettes, films...) et papiers, les petits emballages métalliques (capsules de bouteilles, capsules de café type Nespresso, récipients des bougies chauffe-plats, ...).

Seule la consigne de tri évolue, les modes de collecte restent inchangés.

Pour vous accompagner dans ce changement, votre nouveau mémo tri ainsi que votre autocollant pour le bac à couvercle jaune sont joints à ce courrier. Vous y trouverez tous les conseils et consignes pour bien trier chez vous. Vous pouvez également consulter les sites internet www.sirtom-du-laonnois.com ou

www.jetriedanslaine.fr qui rassemblent l'ensemble des informations relatives à ce projet.

Nos agents de communication se tiennent à votre disposition pour répondre à vos questions sur ces nouvelles consignes.

Vous pouvez les joindre sur l'adresse mail : tritou@sirtom-du-laonnois.com ou au 03 23 26 80 00.

Certain de votre mobilisation, essentielle à la réussite de ce projet et à la progression du recyclage sur notre territoire,

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération dévouée.

Eric DELHAYE



Président du SIRTOM du Laonnois
et de Valor'Aisne